

Formation Syndicale ESH

Dernière mise à jour : 03-11-2018

CFESS de Branche : Qu'ils soient adhérents ou non d'un syndicat, tous les salariés ont droit, à leur demande et sans condition d'ancienneté, à bénéficier d'un Congé de Formation Économique, Sociale et Syndicale (CFESS) dans le but de permettre aux salariés amenés à exercer des responsabilités syndicales, d'acquérir des connaissances économiques, sociales ou syndicales.

La branche professionnelle des Entreprises Sociales pour l'Habitat a souhaité réaffirmer paritairement son engagement pour le développement du CFESS de branche dans son accord du 6 octobre 2016, les membres de la CPNEF ont élaboré un Guide pratique.

Consultez le guide pratique CFESS ESH .